



16 et 17 septembre 2026

Avec Frédéric LLORCA, Benoît SALVI, Julien SAVIN, Sabine LANCELEVER, Franck LEGROS, Arlette LOUBEAU, Jean-Christophe GALEAZZI, Stéphane BURDET, Christel MARTIN
et Stéphanie DESJARS (RS)

Notre liminaire

“Mille questions de rentrée et une immense inquiétude”

Cette rentrée au siège est accompagnée de mille questions existentielles qui sont l'expression d'un profond désarroi parmi les salariés.

Aurons-nous toujours nos emplois dans un an ? Plan de départ ? Plan social ?

La direction ne fait aucun commentaire sur ces rumeurs. En cela, elle alimente les inquiétudes légitimes des salariés qui ont l'impression de subir des restructurations sans jamais saisir leurs objectifs stratégiques...[Lire la suite](#)

En 1 minute

Les points clés de ce CSE

- **Culture** : le CSE exige le retrait du projet d'absorption du service.
- **Franceinfo** : charge de travail en hausse et suppression de vacations maquillage.
- **Paie** : l'expertise SECAFI confirme une dégradation préoccupante des conditions de travail.
- **Formation** : besoins d'accélération face aux enjeux numériques



1. **Absorption du service culture** : Le CSE Siège dit NON !
2. **Fonctionnement de France Info** : FO restera vigilant !
3. Expertise pour risque grave (SECAFI) au **service paie non-permanents du siège**, nous ne vous laisserons pas tomber !
4. **Bilan logement 2025** : Rapport de la Commission logement du 30 juin 2026
5. **Point formation** : Face aux enjeux numériques, stop à l'inertie

Absorption du service culture

Le CSE Siège dit NON !

➤ L'essentiel

- La direction veut intégrer le Service Culture dans la rédaction Société/Sport
- 220 pages de rapport Technologia : le projet n'est pas prêt
- Risques psychosociaux réels — journalistes relégués au rang de "petites mains"
- Local Climat-Environnement : aération non conforme au Code du travail
- **FO et l'ensemble des syndicats unanimement contre**
- **Vote : avis DÉFAVORABLE — LE RETRAIT DU PROJET est exigé**

➤ Pour aller plus loin

Le CSE Siège examine le rapport d'expertise du cabinet Technologia sur le projet d'intégration du Service Culture dans la rédaction nationale Société/Sport — ce que la direction appelle un "rapprochement" et que les journalistes concernés nomment, eux, une "absorption". Puis il rend son avis.

Technologia sonne l'alarme

Mandaté par le CSE, le cabinet d'expertise remet un rapport de plus de 200 pages. Verdict sans appel : le projet est "arrêté sur l'intention". Pas de diagnostic complet. Organisation non stabilisée. Organigramme fluctuant. Et le système de casting des journalistes est signalé comme potentiellement discriminatoire. Les risques psychosociaux sont documentés : intensification du travail, perte d'autonomie, conflits de valeur, rapports sociaux dégradés.

Les journalistes craignent de devenir des "petites mains"

Le Service Culture traverse une année de turbulences : tensions, mal-être, sentiment de dévalorisation. Les salariés craignent de perdre leur spécialité — forgée au fil des années — au sein d'une grande rédaction généraliste. En prime : le futur local R4020, prévu pour 14 postes de l'équipe Climat-Environnement impactée par le déménagement, n'offre que 150 m³/h de débit d'air, quand la réglementation en exige 350 m³/h. Non conforme au Code du travail.

La direction maintient. Les élus s'y opposent.



Face à ces constats accablants, la direction maintient le projet. En séance, **FO et l'ensemble des organisations présentes sont unanimes : elles demandent le retrait immédiat.**

Le CSE Siège adopte un avis **défavorable** et exige **le retrait du projet.**

Fonctionnement de France Info

FO restera vigilant !

La direction a présenté les évolutions majeures de la rentrée, à savoir un nouvel habillage, une nouvelle grille de rentrée.

Les chiffres : part d'audience 1,1% (2,5 à 3 fois moins que le leader BFM)

Reach à 6,9 millions de téléspectateurs.

Conséquences : extension des temps de direct avec des tranches horaires de 3h au lieu de 2h, impliquant une intensification des temps de travail et un alourdissement de la charge de travail.

➤ **Points principaux abordés par les élus :** **Les chargés d'édition et la suppression des vacations pour les maquilleuses.**

Concernant les chargés d'édition : 8 ETP (4 CDI dont 3 sont arrêtés pour maladie et/ou accident de travail).

La négociation au sujet de la requalification de leur poste, de PTA en journaliste, est mise en pause le temps de la négociation de l'accord collectif d'entreprise. Leur temps de travail, leur planification n'est également pas modifiée malgré ce sentiment de trop plein.

Concernant les maquilleurs / maquilleuses : les effectifs représentent 15 CDI et près d'une cinquantaine de CDU. **Sans aucune consultation des élus, 1 vacation du soir a été supprimée en cette rentrée, impliquant une refonte de leur vacation. La nouvelle vacation est : 12h-20h30** (les 2 précédentes vacations du soir étaient 13h-23h30 et 14h-00h)

La vacation matinale est également modifiée et raccourcie : 3h30-12h30 (auparavant : 3h30-13h30)

Conséquences multiples : Après 20h, il n'y aura plus aucun raccord maquillage pour les présentateurs et intervenants.

Le maquillage des invités sera réservé uniquement aux invités politiques. Charge au "producer" présent d'annoncer aux invités qu'ils ne seront pas maquillés. Process qui peut paraître "discriminant" pour tous ceux à qui l'on refusera un maquillage.

Des kits maquillage individualisés sont proposés (mais un maquillage professionnel et un maquillage amateur ne donnent absolument pas le même rendu à l'antenne).

Perte salariale, suite à la suppression des heures de nuit. Mais également la suppression d'une heure supplémentaire pour la vacation matinale qui n'a pas été abordée. **Aucune compensation financière des éléments variables ne sera proposée.**

L'activité des maquilleuses sera "reportée" sur d'autres programmes, mais cette vacation supprimée aura forcément pour conséquence que les CDI

vont perdre en salaire et en temps de travail. Les CDU seront évidemment impactés. (Rappel qu'une CDU est payée 144€ brut/jour).

Il a également été abordé que les conditions de travail des maquilleuses ont été dégradées suite à leur installation dans les nouvelles loges situées au 1er étage.

La direction assume totalement cette suppression, mentionnant des économies substantielles (700.000€ par an) et un réinvestissement vers les moyens techniques et opérationnels, illustrés par l'exemple de l'envoi de reporters aux Etats-Unis.

La direction indique également que des "filtres" appliqués depuis la régie peuvent corriger les teints et donner un rendu tout à fait acceptable...

Expertise pour risque grave (SECAFI) au service paie non-permanents du siège, nous ne vous laisserons pas tomber !

À la suite du rapprochement des services paie non permanents de la fabrique et de l'information nationale (sport, fonction support) en mai 2025*, une succession d'alertes à la médecine du travail, d'arrêts maladie, d'accidents du travail, démontrent une dégradation rapide et importante des conditions de travail et de santé des salariés.

À la demande des élus, une expertise est donc lancée au cabinet SECAFI, qui atteste dans son rapport de septembre 2026, d'un climat social et des conditions de travail profondément détériorés avec une division du collectif de travail.

L'expertise relie principalement cette situation à **la fusion rapide de deux équipes aux charges d'activité, cultures professionnelles et modes de management différents**, dans un contexte de **préparation insuffisante et de faible prise en compte des impacts humains et organisationnels**. Elle souligne également que des tensions relationnelles antérieures n'ont pas été suffisamment anticipées.



Le cabinet SECAFI recommande notamment de redonner de la visibilité aux équipes, de clarifier le rôle de l'encadrement intermédiaire, de définir un plan d'action et d'assurer un suivi régulier en CSE.

La direction partage le constat d'une situation dégradée, tout en considérant que les difficultés relèvent également de tensions interpersonnelles et d'un défaut d'adhésion au nouveau fonctionnement. Elle indique être disposée à revoir certains aspects de l'organisation, sans envisager à ce stade de re-scission du service.

Les échanges ont souligné la nécessité **de mieux associer les salariés aux projets de transformation et d'anticiper davantage les effets des réorganisations**.

Actuellement, 3 personnels de la paie non-permanents sont toujours en arrêt maladie.

En conséquence, le CSE demande, dans sa résolution, à la direction et à la DRHO de France Télévisions d'élaborer un plan d'action formalisé à partir des constats et recommandations de l'expertise, d'inscrire un suivi à l'ordre du jour des prochaines réunions du CSE selon une périodicité régulière.



Résolution : avis du CSE adopté à l'unanimité des 24 votants.

[Lire la résolution](#)

**Rapprochement objectivé par la baisse notable d'activité (-15%) paie non-permanente de la fabrique (suppression car régie) et a contrario d'une activité importante et constante à l'information nationale.*

Bilan logement 2025 - Rapport de la Commission logement du 30 juin 2026

France Télévisions consacre 0,45 % de sa masse salariale (2,65 M€ en 2025) à Action Logement pour ouvrir des droits aux salariés.

➤ Chiffres clés :

- ➔ **Relogements** : 28 salariés relogés (20 Siège, 8 régions) + 3 urgences.
- ➔ **Demandes & délais** : 182 dossiers actifs (89 % en Île-de-France, surtout T2/T3). Compter environ 2 ans d'attente avec l'appui FTV (vs 6 ans guichet standard, 12 ans parc social).
- ➔ **Taux de succès** : 1 dossier complet sur 3 aboutit.
- ➔ **Aides directes** : 53 aides Mobili-Jeune (alternants), 57 garanties Visale, 22 projets d'accession accompagnés.

➤ Perspectives (printemps 2027) :

Fusion d'AL'in et In'li en un guichet unique (logements sociaux, intermédiaires et privés conventionnés).

➤ Démarches & réflexes clés :

1. **Numéro Unique** : Obtenir préalablement son numéro sur « Ma demande de logement ».
2. **Code FTV** : À renseigner obligatoirement (Mon espace > Mon quotidien > Logement) pour activer les points bonus.
3. **Candidature active & veille** : Postuler soi-même en ligne (aucune attribution automatique).
4. **Mise à jour** : Actualiser annuellement sous peine d'annulation du dossier.

➤ **Contacts :**

- **Karine Poulard** (Référente FTV)
- **SocialDirect** (urgences / situations complexes)
- **AEPL & CSF** (conseil financier / accession)

Point formation

Face aux enjeux numérique, stop à l'inertie

➤ **L'essentiel**



Les élus interrogent **la stabilité du budget face aux évolutions technologiques majeures** que sont la transformation numérique, la stratégie Streaming First et le développement du projet Genesys, **ils dénoncent l'inertie du plan annuel de gestion des demandes.**

La nouvelle plateforme ouverte en 2026 doit assurer une **meilleure information des salariés sur le traitement de leurs demandes**. Une semaine sera consacrée au dernier trimestre 2026 à la communication sur ce secteur.

➤ **En complément**

La direction confirme un budget 2025 en très légère augmentation de 2.111.181 € soit une moyenne de 449 euros par stagiaire, l'université France Télévisions assurant 80% des formations.

Les élus souhaitent que les formations soient plus actives dans le suivi des validations d'acquis post formation, la direction confirme prévoir des modules de rappel permettant de favoriser les retours sur un temps plus long.

Les élus demandent une formation handicap pour tous les managers qui sera, selon la direction, intégrée dans le projet d'accord intergénérationnel.

Les élus demandent une attention particulière aux formations pour les seniors, la direction assure qu'il n'y a pas de distinction majeure à la structure de l'entreprise.

Une relance des formations secourisme reste à faire.

La réforme 2026 du Code du travail sur « les parcours professionnels » modifiant les obligations et périodicités verra ses effets dans un an.

Un entretien RH peut être demandé par le salarié en complément

Prochain CSE du Siègne : 14 et 15 octobre



Vos élus



Titulaires :

Frédéric LLORCA
Marie-José LARABI
Julien SAVIN
Sabine LANCELEVER
Christophe BENS
Gaël DURAND
Jean-Christophe GALEAZZI
Hela KHAMAROU
Stéphane BURDET
Christel MARTIN

Suppléants :

Geoffroy PARIZOT
Benoît SALVI
Flora PENNEQUIN
Ali BELGUENDOUZI
Arlette LOUBEAU
Bruno COLANGELO
Delphine SABBAH
Renaud BERNARD
Emmanuelle FLEURY
Franck LEGROS

Représentant Syndical :

Marc DANA



*Agissez !
Adhérez !*

